

SEMINAIRE SUR LES ENGAGEMENTS SOCIAUX SELON LA NORME IAS 19

IDENTIFICATION, EVALUATION ET COMPTABILISATION

14 & 15 Novembre 2018

Sur le plan international et depuis 2005, les sociétés cotées en bourse sont obligées de présenter leurs comptes consolidés selon les Normes IFRS/IAS. Sur le Plan National, Les Banques, les Multinationales et les principaux Groupes Nationaux ainsi que certains Etablissements Publics ont migré vers une comptabilité consolidée selon ces mêmes Normes.

Dans un tel contexte de changement de Normes comptables, engendrant une rupture avec les pratiques comptables de consolidation antérieures, de plus en plus de sociétés sont appelées à adopter une comptabilité selon les normes IFRS. Dans ce cadre, ces sociétés seront tenues à évaluer leurs engagements sociaux envers le Personnel selon la Norme IAS 19.

Ces engagements peuvent être à long terme comme l'IFC, les primes d'ancienneté, les médailles de travail et l'indemnité de rupture du contrat de travail ou post-emploi comme la retraite, la couverture médicale ou les primes à caractère social.

Pourtant, l'absence de méthodologies divulguées, ainsi que la complexité, la technicité et l'interdisciplinarité de ces engagements induisent au niveau des entreprises un besoin pour cerner le concept, le vocabulaire, le périmètre, l'enjeu et les impacts financiers desdits engagements sociaux. Et ce, pour mieux discuter du sujet avec leur actuairiste conseil et leur commissaire aux comptes.

Conscient de ce besoin crucial et fort de ses innovations et réussites antérieures en matière d'évaluation des engagements sociaux selon la norme IAS19 auprès de plusieurs dizaines de grandes sociétés, **A.R.M CONSULTANTS**, première société de conseil, d'ingénierie et de formation en Actuariat et Risk-Management au Maroc, organise les **14 & 15 Novembre 2018** un séminaire spécialisé sur le thème « **des engagements sociaux selon la norme IAS 19, Identification, Evaluation et Comptabilisation** ».

Ce séminaire, qui présente une méthodologie et des outils d'identification, d'évaluation et de comptabilisation des engagements sociaux selon la Norme IAS19, créés et rodés par notre Cabinet lors de nombreuses missions de Conseil auprès d'Établissements Publics, de Grands Groupes et d'Entreprises Multinationales, s'articulera sur une démarche pédagogique privilégiant l'illustration des concepts à travers des cas pratiques et exhaustifs d'engagements sociaux au Maroc.

Il sera animé par **Abdelkrim KHIRAOUI**, Associé Consultant d'A.R.M CONSULTANTS, actuairiste membre qualifié de l'Association Marocaine des Actuaires et de l'Association Actuarielle Internationale, ayant réalisé plusieurs formations et interventions de conseil sur le sujet des engagements sociaux selon la Norme IAS19. Il est destiné aux **Responsable consolidation des comptes en IFRS, Directeurs & cadres Financiers, Directeurs & Cadre Ressources Humaines, Responsables des Affaires Sociales ou du personnel, Auditeurs Internes, Contrôleurs de Gestion, Responsables des Assurances et Secrétaires généraux.**

PROGRAMME

JOUR 1 :

INTRODUCTION :

- Objet de la Norme ;
- Définitions ;
- Périmètre et champ d'application ;
- Historique.

PARTIE PRELIMINAIRE :

- Rappel des Notions de Mathématiques financières nécessaires ;
- Notions de probabilités viagères.

PARTIE I : IDENTIFICATION DES AVANTAGES PAR NATURE :

1. Recueil des documents internes en relation avec les engagements (notes de services, contrats d'assurance RH, etc...);
2. Classement des engagements par catégorie (long terme/court terme & cotisations définies/prestations définies) ;
3. Population ciblée par ces engagements ;
4. Objectif : Cartographie des engagements.

PARTIE II : CONSTITUTION DES BASES DE DONNEES ET STATISTIQUES :

1. Données sur la population faisant partie du périmètre de l'étude : Actifs et Retraités. (structure des données : id, date naissance...)
2. Données concernant les prestations.

PARTIE III : ESTIMATION DES PARAMETRES ET DEFINITION DES HYPOTHESES :

1. Paramètres démographiques ;
2. Paramètres économiques ;
3. Paramètres financiers ;
4. Paramètres Sociaux : profil des salaires, Turn Over ;
5. Définition des hypothèses servant de base à l'évaluation des engagements.

JOUR 2 :

PARTIE IV : EVALUATION DES ENGAGEMENTS & CAS PRATIQUES :

1. Démarche adoptée :
 - a) Définition de l'engagement et rappel de la population ciblée ;
 - b) Choix des paramètres et des hypothèses ;
 - c) Présentation et explication du Calcul de l'engagement ;
 - d) Calcul du coût de service ;
 - e) Calcul de la charge d'intérêt ;
 - f) Analyse des résultats et des écarts actuariels.
2. Exemples de cas pratiques :

- a. Indemnité de Fin de Carrière –IFC ;
- b. Primes d’ancienneté ;
- c. Médailles de travail ;
- d. Couvertures médicales de base et complémentaire ;
- e. Couvertures décès post retraite ;
- f. Retraite ;
- g. Primes sociales : Prime de scolarité, Aid, Achoura, etc... ;
- h. Pèlerinage ;
- i. Indemnité de rupture de contrat de travail ;
- j. Autres prestations différées.

PARTIE V : REALISATION DES TESTS DE SENSIBILITE :

1. Eléments sur lesquels sont évaluées les sensibilités : Engagement, Coût des services et Charge d’intérêt ;
2. Evaluation de la sensibilité par rapport à un taux (taux d’actualisation, taux d’inflation médicale, taux d’augmentation des salaires, etc.) ;
3. Evaluation de la sensibilité par rapport à un choc sur la table de mortalité.

PARTIE VI : COMPTABILISATION DES ENGAGEMENTS ET DES ECARTS ACTUARIELS :

1. Présentation de l’état comptable utilisée pour reporter les engagements selon la norme IAS19 ;
2. Explication des calculs et déroulement d’un cas pratique.

PARTIE VII : REPORTING ET COMMUNICATION FINANCIERE :

1. Structure du reporting et éléments nécessaires à inclure ;
2. Présentation d’un exemple de reporting.

OBJECTIF PEDAGOGIQUE

Permettre aux participants au séminaire de cerner le concept, le vocabulaire, le périmètre, l’enjeu et les impacts financiers des engagements sociaux selon la norme IAS19.

METHODOLOGIE PEDAGOGIQUE

Le séminaire alterne, dans une approche participative :

- Exposé théorique et méthodologique ;
- Études de cas pratiques relatifs aux engagements sociaux.

PUBLIC CONCERNE

- Responsable consolidation des comptes en IFRS ;
- Directeurs & cadres Financiers;
- Directeurs & Cadre Ressources Humaines ;
- Responsables des Affaires Sociales ou du personnel;
- Auditeurs Internes ;

- Contrôleurs de Gestion ;
- Responsables des Assurances ;
- Secrétaires généraux.

ANIMATEUR

Abdelkrim KHIRAOUI

- Actuaire membre Fondateur et membre qualifié de l'Association Marocaine des Actuaire, dont il est le Past Président ;
- Actuaire qualifié de l'Association Actuarielle Internationale ;
- Ingénieur Statisticien Economiste formé à l'ENSAE Paris Tech (1989) ;
- Titulaire du DEA Méthodes Scientifiques de gestion de l'Université Paris Dauphine (1989) ;
- Ancien Directeur du Développement puis Technique de la Société Centrale de réassurance filiale de la CDG (1990-1998) ;
- Associé Consultant et fondateur d'A.R.M CONSULTANTS depuis 1998 ;
- Ayant plus de 29 ans d'expérience en actuariat ;
- Ayant conduit plusieurs dizaines de missions d'évaluations des engagements sociaux selon la Norme IFRS/IAS19, depuis 2004 et ce auprès d'importantes entreprises Publics, Nationales et Multinationales.

INFORMATIONS PRATIQUES :

Date et Horaires : 14 & 15 Novembre 2018 de 8H30 à 17h30 ;

Lieu : Hôtel 4 ou 5 Etoiles à Casablanca, à communiquer aux inscrits au plutard le 7 Novembre 2018, selon le nombre d'inscrits et les disponibilités ;

Modalités d'inscription : Dès réception par fax ou email de votre bulletin d'inscription (signé et cacheté), nous vous confirmons par fax ou email votre inscription ;

Frais d'inscription : 5 000 DHS Hors TVA Soit 6 000 DHS TTC par participant, couvrant les deux journées du séminaire, incluant :

- * ***La documentation complète du séminaire ;***
- * ***Les cafés accueils et pauses café matin et après-midi ;***
- * ***Les repas de midi pris en commun.***